

Des focus thématiques

Les lieux culturels éphémères, un nouveau vecteur de développement territorial



© Mobilab à Bobigny – Bellast

Depuis les années 1980, l'art et la culture sont mobilisés par les politiques urbaines comme une ressource pour l'économie postindustrielle et l'attractivité des métropoles, mais aussi comme des outils de « réparation » des interstices de la cité, de relocalisation de l'urbanité et de liaison entre ses différents acteurs⁹⁸.

Des festivals, des lieux, des équipements culturels se multiplient et fédèrent des ambitions de démocratie culturelle, de lien social, de développement local, touristique, et d'identification de territoires singuliers. Ils participent à la fois d'un essor de la « ville événementielle », par l'organisation de grands événements, mais aussi de la requalification et de la réhabilitation des marges de la ville (friches industrielles, espaces périphériques).

Dans ce contexte, une topographie symbolique des lieux culturels se dessine, associant occupation culturelle temporaire et réhabilitation d'espaces à

l'abandon. Les démarches artistiques apparaissent comme l'un des nouveaux moteurs du développement urbain. Ces lieux proposent une expérience urbaine et festive temporaire, le temps d'un été ou de quelques mois, sur des espaces en friche, souvent destinés à muter dans le cadre d'un futur projet urbain. L'objectif est de faire vivre de manière éphémère certaines emprises inutilisées en réponse aux nouveaux usages et besoins, dans l'attente de leur reconversion urbaine. Les lieux seront occupés de façon éphémère et permettront ainsi d'expérimenter de nouvelles formes d'expression artistiques au plus près de la population.

Ces lieux mettent en lumière l'évolution et l'hybridation des logiques événementielles de la ville, où le *in* et le *off* s'entremêlent⁹⁹. Ainsi, les lieux artistiques *off* inspirent les opérateurs *in* de la production urbaine. Si la multiplication récente de ces pratiques peut donner une impression de phénomène de mode, l'occupation temporaire de

⁹⁸ Centre de recherche HICSA (Histoire culturelle et sociale des arts) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

⁹⁹ Juliette Pinard et Elsa Vivant, la mise en événement de l'occupation temporaire, l'Observatoire, la revue des politiques culturelles, n°50, été 2017.

friches existe depuis une quarantaine d'années dans les villes européennes, à l'image des squats d'artistes investissant des interstices urbains à la recherche d'espaces de travail, de diffusion et d'échanges.

Ces lieux *off* contribuent à la production et à la transformation, tant matérielles que symboliques, des espaces métropolitains et sont progressivement instrumentalisés dans des politiques de développement urbain ou touristique, malgré leur caractère précaire voire illégal. Ces avant-gardes artistiques sont également urbaines. Les nouveaux acteurs de l'occupation temporaire (acteurs publics, grands propriétaires fonciers, acteurs de l'immobilier) s'inspirent des lieux *off* pour réinterpréter l'espace via des logiques événementielles.

Aujourd'hui, renversement de la tendance : ce ne sont plus des collectifs qui occupent dans des conditions précaires des espaces vacants, mais des propriétaires qui sollicitent des porteurs de projets pour des occupations temporaires, à travers des appels à projets ou à manifestation d'intérêt (AMI). La mise en événement de l'occupation temporaire est désormais acceptée voire pensée comme un moyen d'inscrire le lieu dans son territoire de projet et d'en afficher la programmation. La mise en événement par l'occupation temporaire n'est pas qu'un simple levier d'animation du territoire mais devient un outil de gestion du projet urbain, à l'instar de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la SNCF en 2015 pour mettre à disposition une quinzaine de sites vacants à des opérateurs culturels.

Sites Artistiques Temporaires / Urbanisme transitoire par SNCF Immobilier

L'objectif de la démarche de SNCF immobilier, qualifiée d'urbanisme transitoire, est d'amorcer la transformation du site et d'en préfigurer les futurs usages, durant le temps de l'avant-projet. Ces lieux chargés d'histoire illustrent une démarche à la fois :

- *pionnière, en ouvrant les portes de lieux inconnus, issus de l'histoire industrielle et ferroviaire française, à des projets culturels et artistiques, conviviaux et éphémères ;*
- *expérimentale et fruit d'une co-construction entre SNCF Immobilier, les porteurs de projets, les collectivités et ses différents partenaires. La démarche s'invente et se crée en même temps qu'elle se déploie. Innovante dans son processus, elle l'est aussi dans sa proposition de réinventer et de faire des espaces urbain, des nouveaux terrains de jeu et d'échanges ;*
- *culturelle, pour la ville. La démarche des sites artistiques temporaires remplace l'art et la*

culture au centre de la ville et ouvre au plus grand nombre des sites jusqu'alors fermés au public ;

- *urbaine ; la ville de demain sera dessinée au fur et à mesure de l'apparition des nouveaux usages et besoins, eux-mêmes portés par des acteurs multiples mettant l'humain et le vivre ensemble au cœur des projets et révélant l'intérêt de ces sites destinés à devenir de nouveaux quartiers.*

Source : SNCF immobilier

Au-delà de l'institutionnalisation du *off*, ces nouvelles formes d'usage temporaire traduisent une hybridation des relations entre le *in* et le *off*.

Cette hybridation traduit un double processus : d'un côté l'institutionnalisation de lieux alternatifs et d'un autre, l'aspiration de certains acteurs de l'aménagement et de l'immobilier à l'expérimentation de nouvelles modalités de production urbaine.

Depuis une dizaine d'années, la mise en place par la ville de Paris de procédures d'accompagnement des collectifs d'artistes squatters vise à stabiliser leur activité en encadrant l'occupation de bâtiments publics. On observe l'arrivée récente de nouveaux opérateurs, professionnels de l'immobilier et de l'urbanisme (Plateau urbain Camelot, La Belle Friche) et de l'événementiel (Soukmachines) qui se positionnent comme professionnels de la gestion temporaire des espaces.

Les lieux temporaires se caractérisent généralement par la diversité de leurs occupants et de leurs usages. Voici quelques exemples¹⁰⁰ qui illustrent cette dynamique récente.

• Les Grands Voisins

Dans le 14^e arrondissement de Paris, le projet des Grands Voisins a investi le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, tombé en désuétude en 2010. En attendant sa reconversion le site est devenu un véritable village dans la capitale. S'y mêlent bar, cantine solidaire, associations, ateliers, start-up et hébergements d'urgence. L'histoire a commencé en juin 2015. L'hôpital Saint-Vincent-de-Paul est désaffecté, promis à la démolition en 2018. 6 700 m² de friches, en plein Paris. À la place, un écoquartier de 600 logements devrait voir le jour. Mais en attendant, trois associations ont été autorisées à s'y installer : Yes We camp, qui construit des équipements temporaires et artistiques dans des espaces partagés ; l'association Aurore, qui développe des hébergements d'urgence ; et Plateau Urbain, qui assure la coordination technique. Cet écosystème fragile mêle personnes vulnérables, touristes et « bobos » parisiens, centres d'hébergement d'urgence, associations

¹⁰⁰ Pour en savoir plus, voir la Story Map « Lieux culturels éphémères » <http://arcg.is/2iee4os>

culturelles, ateliers de création, lieux de débats, agriculture urbaine, boutiques, bars, etc.

Près de 2 000 personnes vivent et travaillent aux Grands Voisins – travailleurs étrangers, jeunes migrants, femmes et hommes précaires et en insertion, personnes sans domicile fixe... Le lieu devient un espace multiple, coopératif et participatif. Cette fabrique de bien commun est appréciée des habitants du quartier, et devient un véritable laboratoire innovant du vivre ensemble.

• La Halle Papin à Pantin

La Halle Papin est une ancienne usine de fabrication de pneus et d'outillage mécanique actuellement en friche.

L'Établissement Public Territorial Est Ensemble Grand Paris a sollicité Souk Machines pour animer le lieu qui accueillera en 2018 la cité de l'Écohabiter, un pôle d'excellence dédié à l'économie verte et à l'éco-construction qui sera à la fois une pépinière et un hôtel d'activités, pour les start-up et les petites entreprises évoluant dans les domaines de l'éco-construction. Avec ses 4 000 m² (intérieur-extérieur), la Halle Papin permet de développer des espaces de co-working, des ateliers d'artisans, d'artistes et d'entrepreneurs innovants. Un espace polymorphe, ouvert sur l'extérieur qui vit des échanges et interactions entre résidents et habitants.



La Halle Papin © Souk Machines

• Port de loisirs de Bobigny, lieu culturel et festif éphémère

Pour la troisième année consécutive, le Port de loisirs éphémère s'installe à Bobigny au bord du canal de l'Ourcq, en face du Parc de la Bergère. Ce vaste espace aménagé autour des berges du canal de l'Ourcq à Bobigny, est situé à cheval sur le Parc de la Bergère, la friche Miko et les nouveaux aménagements de la ville et s'étend sur plus de 50 000 m².

Chaque weekend de l'été, le canal de l'Ourcq accueille sur ses berges une série de lieux festifs éphémères. Profitant des terrains encore en friche, des collectifs d'architectes et de musique installent mobiliers, scène et buvette pour organiser tout l'été des moments festifs : des animations, spectacles,

concerts, DJ sets, ateliers festifs et familiaux. L'objectif est de promouvoir le potentiel de cet espace public avec une programmation culturelle et ludique.

• La Station-Gare des Mines, Paris 18^e

Au carrefour de Paris, Saint-Denis et Aubervilliers, La Station - Gare des Mines est un laboratoire convivial et festif consacré aux scènes artistiques émergentes, fondé sur les vestiges d'une gare à charbon désaffectée. À la fois salle de concerts (plutôt rock garage, musiques électroniques underground), espace d'exposition d'art contemporain et bars en extérieur, la Station accueille les visiteurs dans son espace atypique de 400m². La Station — Gare des Mines est présentée par le Collectif MU dans le cadre des Sites Artistiques Temporaires, démarche d'urbanisme transitoire initiée par SNCF Immobilier. Elle bénéficie du soutien de la Région Île-de-France, de la Ville de Paris et de la Fondation de France.



© La Station Gare des Mines

• Le Wonder/Liebert à Bagnolet

Le Wonder/Liebert est un espace de création artistique alternatif, où un collectif d'artistes occupe sous convention temporaire les anciennes usines de fabrication des piles Wonder à Bagnolet. Il regroupe une trentaine d'ateliers mutualisés et partagés, un espace d'exposition, un espace de vie, un restaurant, un parking et une salle de concert, le tout réparti sur six étages (2 300 m²) autour de cinq pôles de création (musique, construction, impression et tatouage, peinture et réalisation, restaurant). Les résidents sont uniquement des artistes professionnels et l'espace est avant tout consacré aux ateliers. Le Wonder a pour objectif de favoriser la création et d'aider de jeunes artistes en leur fournissant les espaces nécessaires et la dynamique propice à toute forme de créativité.

• Shakirail dans le 18^e

Le *Shakirail* est installé dans un ancien vestiaire et centre de formation dont la SNCF est propriétaire. Ce site est occupé temporairement, depuis 2011, par le collectif *Curry Vavart*. Situé dans le 18^e arrondissement de Paris, le lieu artistique est

constitué d'ateliers partagés, de salles de répétition danse et théâtre, d'une salle de musique et d'un bureau associatif. Le collectif *Curry Vavart* a été créé en 2006 suite au constat du manque d'espaces disponibles et abordables, à Paris, pour la jeune création. L'ambition de départ était d'organiser des initiatives artistiques et associatives en occupant temporairement des espaces délaissés. Pour commencer, à cause d'un manque d'opportunité, le collectif a d'abord développé ses projets en squattant des lieux mais la volonté de l'équipe a toujours été l'occupation légale. Depuis 2011, plusieurs propriétaires fonciers ont finalement accordé leur confiance au collectif et signé des conventions d'occupation précaire, c'est le cas de la SNCF avec l'opération du *Shakirail*.

• Le Pavillon du Dr Pierre à Nanterre

Le Pavillon du docteur Pierre est un espace d'expression artistique temporaire. En février 2015, une convention d'occupation temporaire de l'ancienne usine en friche du Docteur Pierre - (plus connue sous le nom de son dernier usage : Natalys) à Nanterre est signée avec la Semna et la société Etic pour 10 mois. Développé par Soukmachines, spécialisé dans la reconversion de sites inoccupés, le lieu a connu plusieurs vies : fabrique de dentifrice puis de parfum, de brillantine et pour finir de puériculture. De grands espaces (2000 m²) et une situation géographique idéale (à 5 min à pied du RER) ont permis la création d'un espace d'expressions artistiques temporaire avec des résidences (ateliers d'artiste, espaces de création - répétition) et des événements festifs, artistiques et conviviaux ouverts sur la ville.



© Le Pavillon du Dr Pierre

Depuis mai 2017, le Pavillon du Dr Pierre est devenu Le château, laboratoire de la transition alimentaire. Premier Foodlab francilien d'incubation culinaire, les restaurateurs pourront tester leur concept, aller à la rencontre des consommateurs afin d'éprouver, améliorer, finaliser leur solution avant sa mise sur le marché et sa commercialisation.

• L'Espace Imaginaire à Saint-Denis

L'Espace Imaginaire est un projet d'occupation d'une friche de 5 000 m² de terrain nu dans le secteur Montjoie du quartier de la Plaine à Saint-Denis. Il consiste en la co-conception, co-construction puis co-gestion d'un centre culturel écologique et partagé avec les habitants, associations, salariés et usagers des structures sociales, éducatives et sanitaires du quartier. Il sera construit à partir des matériaux recyclés des chantiers environnants. Ce lieu est voué à devenir un espace d'initiatives locales et alternatives qui sera géré de manière collaborative par les usagers et les porteurs de projets impliqués. Coordonné par Mains d'Œuvres et ses résidents Art et Société - dont le collectif InterazioniUrbane - il vise à co-construire et faire vivre la friche pendant 2 à 3 ans afin de transformer le temps de transition de cet espace en un projet partagé qui prendra forme au fil d'une démarche participative et artistique.

« LA CULTURE NE DOIT PAS SE RÉSUMER À UN SECTEUR D'ACTIVITÉ, C'EST UNE ÉNERGIE QUI INSPIRE L'ORGANISATION DE NOS VIES. LES « FRICHES CULTURELLES », SONT DES UTOPIES CONCRÈTES. »

FAZETTE BORDAGE, FONDATRICE DE MAINS-D'ŒUVRES
